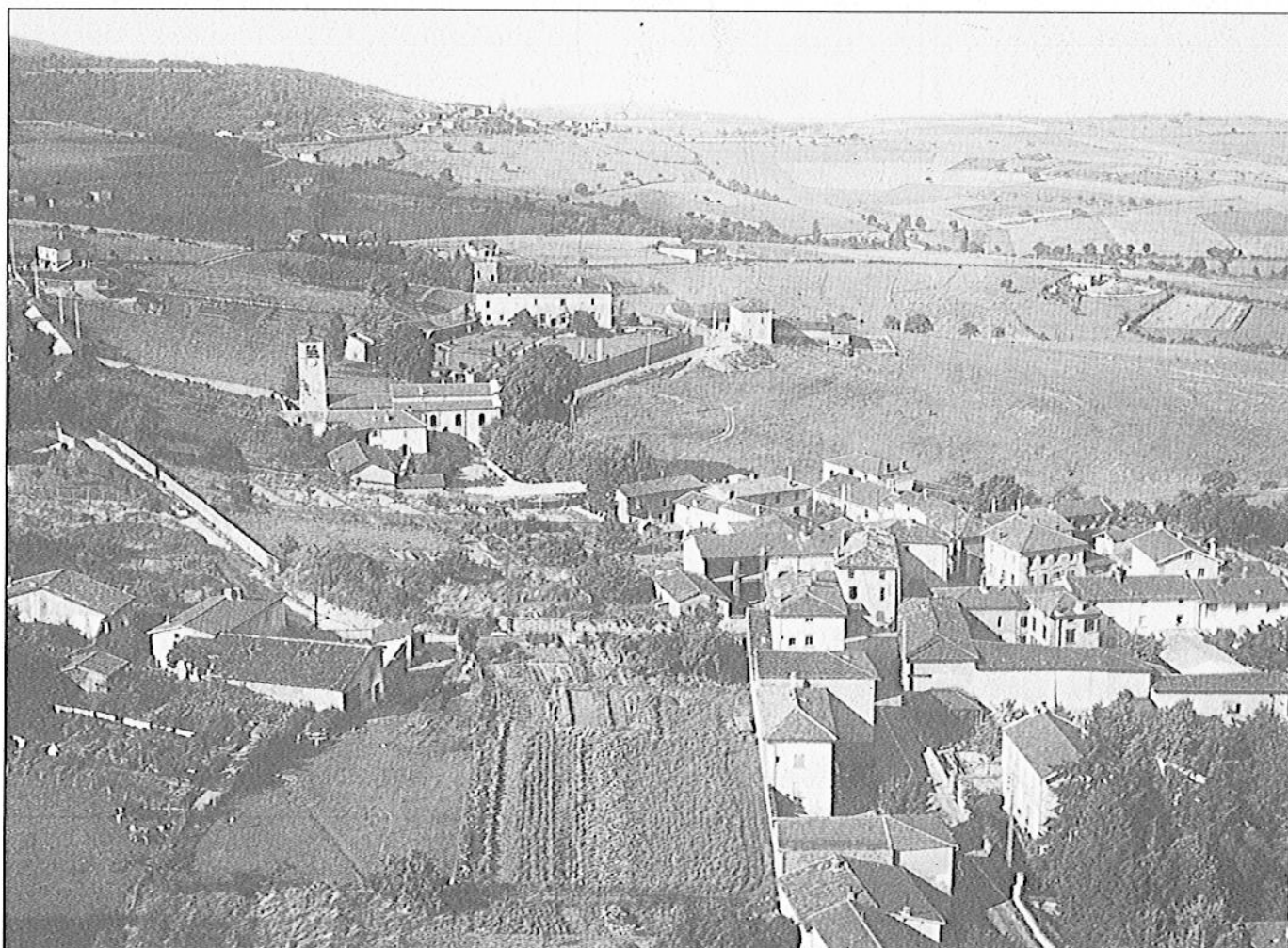


Pollionnay

Bulletin d'Informations municipales et communales

AVRIL 1990 - N° 29



Sommaire

Le mot du Maire	3
Compte rendu des séances du Conseil Municipal	4
La Commission des Finances Communales	5
Notre municipalité a des projets	6
Etat Civil	7
Bibliothèque municipale de Pollionnay	8
Opération Villages Roumains	9
Comité des Fêtes	9
Ecole Publique de Pollionnay	10
Télématique, Lecture et Ecriture au CP-CE1 à l'école de Pollionnay ..	11
Schéma de situation et d'accès des hameaux d'habitation	12
Anciens Combattants	14
Syndicat Intercommunal pour la Protection des Personnes Agées ...	15
Un petit tour par la Maison de Retraite Jean Villard	16
Association des Familles	17
Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre ?	18
Ecole de Musique	18
Syndicat Agricole de Pollionnay	19
Sauvegarde des Côteaux du Lyonnais - Comité de Pollionnay	20
"Défense de l'Environnement de Pollionnay"	21
La Croix du Ban	22
M.J.C. Le Lavoir	22

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

Merci de votre confiance aux annonceurs
qui nous permettent la parution du Bulletin Municipal
dans sa nouvelle présentation.

Imprimerie des Monts du Lyonnais - 69850 St-Martin-en-Haut



Le mot du Maire

A l'aube de cette dernière décennie de notre 20^e siècle, de grands bouleversements politiques se sont produits dans l'Europe de l'Est et pratiquement sans victimes, sans destructions (Roumanie exceptée), ce dont il faut nous réjouir car cela prouve la sagesse et la maturité de ces peuples qui aspiraient depuis fort longtemps à une réelle démocratie. N'oublions pas, que partout dans le monde, lorsque les démocraties sont affaiblies par les querelles intestines, les ambitions et les abus de certains dirigeants, les prévarications, les compromissions de toutes sortes, le laisser-aller, apparaissent alors, sous le couvert de l'ordre à rétablir, les dictatures de droite comme de gauche.

Depuis 1900, des progrès considérables ont été accomplis pour le bien de l'humanité, dans les domaines les plus divers, sciences, technologie, médecine, etc... que les savants en soient remerciés.

Pour nous, Français, il nous faut penser à l'Europe de fin 1992, car nous risquons de subir des mutations importantes, il est dès maintenant nécessaire de nous préparer à accepter les changements qui peut être, nous surprendront et nous aurons besoin de beaucoup de sagesse et de compréhension pour respecter les us et coutumes de nos futurs partenaires.

Il nous faudra surmonter notre esprit de critique systématique et reprendre les grandes idées des philosophes du 18^e siècle. Toutes ces idées qui ont fait connaître et apprécier la France dans le monde entier.

Que règnent en cette fin de siècle, la paix, la concorde, l'amitié.

Il sera aussi de notre devoir de donner à nos enfants, à notre jeunesse, une éducation complète, de les former pour qu'ils puissent se réaliser pleinement dans leur future vie active, familiale, professionnelle et sociale. Nous devons aussi leur enseigner le sens du civisme, du devoir, de la solidarité, de la moralité, du respect de soi et du respect de son prochain.

Comme l'écrivait MONTAIGNE dans ses Essais : "L'art de vivre doit se fonder sur une sagesse prudente inspirée par le bon sens et la tolérance".

Et de SAINT-EXUPÉRY dans Terre des Hommes : "Seul l'esprit, s'il souffle sur la glaise, peut créer l'homme".

R. DUCLOS



Compte rendu des séances du Conseil Municipal

22 janvier 1990

- Avis favorable est donné à la demande d'agrément de la Mine du Verdy en Réserve Naturelle. Mine classée en date du 8 février 1990.
- A dater d'octobre 89, une initiation à la langue anglaise est dispensée aux élèves des C.M. de l'École. Le contrat permettant de rémunérer l'intervenant sera signé.
- Le Conseil Municipal vote une avance de trésorerie sur la subvention concernant le contrat d'aménagement des rythmes scolaires : 12.000 F en janvier, 3.000 F en mars, 8.289 F en mai.
- Le Centre National des Lettres a accordé une subvention de 4100 F à la bibliothèque municipale.
- Une mission en Roumanie, de l'Association "Amitié et Solidarité en Ouest Lyonnais" est prévue du 10 au 18 février 1990.
- Une commission est créée pour l'identification et le numérotage des rues du bourg.

12 février 1990

- Suite à la décision du tribunal administratif annulant le P.O.S., voté le 25 mars 1985, le Conseil Municipal reprend la procédure d'approbation et vote le P.O.S. sans y apporter de modification.
- Le Conseil Municipal s'adresse à Monsieur le Président du Conseil Général du Rhône, en vue d'obtenir des informations sur le projet de voirie des Côteaux du Lyonnais.

13 mars 1990

- Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de l'ex-maison des jeunes.
- Suite à la 1^{ère} requête auprès du Tribunal administratif, déposée par M. PICOTIN et autres, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à défendre les intérêts de la commune et à consulter un avocat.
- Une motion est votée par le Conseil Municipal, rejetant intégralement le projet de schéma de voirie des Côteaux du Lyonnais.

23 mars 1990

- Le Conseil Municipal discute et vote le budget primitif 1990 et les taux des 4 taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle).
- Le Conseil Municipal vote la mise en révision du P.O.S.
- Suite à la 2^{ème} requête auprès du Tribunal administratif déposée par M. PICOTIN et autres, le Conseil autorise M. le Maire à défendre les intérêts de la commune et consulter un avocat.
- Au cours de ce conseil, M. PICOTIN, M. TISSEUR, M. IBANEZ ont présenté leur démission de leur mandat de conseiller municipal.

Tarifs Salle polyvalente municipale

	Résidents			Non résidents
	Association	Particulier	Entreprise	
Salle polyvalente avec bar-office : (Toutes manifestations payantes)				
Sono	500,00 F comprise	1.500,00 F 500,00 F	2.000,00 F 1.000,00 F	2.500,00 F 1.000,00 F
Cautions obligatoires :				
* Sans sono	—	3.000,00 F	3.000,00 F	3.000,00 F
* Avec sono	—	3.500,00 F	3.500,00 F	3.500,00 F
Utilisation de courte durée (3 h environ) ou activité gratuite (compris le chauffage)	300,00 F	300,00 F	300,00 F	600,00 F
Salle des associations	Gratuit	400,00 F	600,00 F	Pas de location
Le loueur a le choix : Assurer le nettoyage - Acquiescer la facture de l'entreprise				Le nettoyage sera obligatoire- ment assuré par une entreprise spécialisée et facturé en plus.
Nota : Le chauffage et l'électricité sont facturés de façon forfaitaire : 250,00 F pour la grande salle. Pour les associations uniquement, le chauffage est gratuit pour la première manifestation. Règlement à consulter en mairie.				

La Commission des Finances Communales

Comme son nom l'indique, cette commission municipale a pour mission essentielle de s'intéresser au budget de la commune, tant au niveau de sa préparation que son exécution, mais aussi de son contrôle.

Commune de 1.088 habitants, Polionnay dispose en 1990 d'un budget de 4.746.939 F dont 51% sont utilisés pour le fonctionnement courant et quotidien du village, 49% restant affectés à l'effort d'investissement de la commune.

La Commission des Finances met à la disposition des autres commissions municipales des instruments d'analyse et de mesure permettant d'apprécier le poids budgétaire et financier de telles ou telles décisions.

Elle s'efforce fort logiquement de planifier et de programmer budgétairement, et donc financièrement, à un horizon qui le plus souvent dépasse celui d'un simple mandat municipal (6 ans) la réalisation

d'équipements divers, qui concernent la vie quotidienne de Polionnay. Comme toute activité humaine, une commune vit dans un environnement où les ressources sont limitées en quantité et en nombre. Que ces ressources soient foncières, techniques, humaines ou financières, il faut pour pouvoir opérer des choix aussi rationnels que possible, disposer d'analyses et de mesures simples et accessibles par la majorité des Polionnaysiens : telle est donc une des missions essentielles de votre Commission des Finances présidée par M. le Maire et placée sous la responsabilité de Roger DEROUX, Adjoint aux Finances. Elle est composée de Henri LARUE, Jean BOUCHARD, Jean BLIEM, Bernard MOREL, Robert RAVEL, Yannick BIRET.

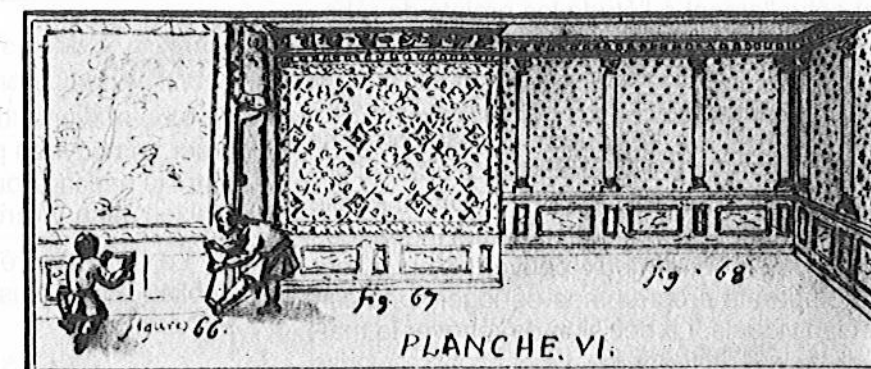
Une présentation plus technique du Budget sera développée dans le prochain bulletin de juillet 1990.

Roger DEROUX, Adjoint Délégué aux Finances

PAPIERS DE TENTURES - DÉCORS PANORAMIQUES

Documents exclusifs - Collection unique en France - Éditeur depuis 1880

Étoffes d'Intérieur
Soieries de Lyon
Sièges et canapés
Atelier de confection



HENRI GERMAIN

BRUNO VITAL DURAND

11 RUE AUGUSTE-COMTE - 69002 LYON - TÉL. 78.42.69.79

Notre municipalité a des projets

Plan d'Occupation des Sols

Le Conseil Municipal, après avoir réapprouvé le P.O.S., a voté à nouveau la mise en révision de ce P.O.S.

Rappelons que ce P.O.S. est un document administratif comprenant un plan de zonage, un règlement, un rapport de présentation et des annexes, opposable aux tiers et qui permet de gérer tout l'urbanisme et le devenir de la commune.

Assainissement

Le projet qui est actuellement en cours d'études à la DDA (Ingénieur : M. POYET) consiste à raccorder notre futur réseau d'assainissement (Vallée Sud, ruisseau du Mercier) au grand collecteur de la Courly qui a favorablement répondu à notre demande. Le grand collecteur dessert actuellement une grande partie de Saint-Genis-les-Ollières, et son extension nécessite l'accord des communes de Saint-Genis, Grézieu-la-Varenne, Sainte-Consorce.

Le coût estimé est de 5 MF. La subvention du Conseil Général, de 40%, mettrait la part de la commune à 3 MF. Nous avons donc mis en provision au budget primitif 1990, section Investissements, la somme de 500.000 F (cinq cent mille francs) en vue de la réalisation de la 1^{ère} tranche pour laquelle le Conseil Général vient de nous accorder une première subvention de 200.000 F.

Logement

Sont actuellement à l'étude les projets de réhabilitation de la maison Rivoire et de construction de logements neufs (une vingtaine). La recherche de partenaires financiers est en cours. Nous pouvons dire dès maintenant qu'après les esquisses présentées tout récemment par les services d'urbanisme, dépendant du Conseil Général et de l'Office Public d'Aménagement et de Construction du Rhône, des projets extrêmement sérieux peuvent s'envisager pour les différents programmes de logements collectifs et individuels. La décision de rénover la maison Rivoire en 3 ou 4 logements locatifs a été prise en conseil municipal le 23 mars 1990.

Poursuite de l'aménagement du centre bourg

Les enjeux essentiels de cette opération sont de donner plus de vie au centre du village, d'offrir à la jeunesse de notre commune un lieu de rencontre et d'activité pour l'aider à réaliser ses projets et, enfin, à travers la bibliothèque, d'offrir un outil éducatif de bonne qualité aux élèves des écoles, aux scolaires, aux étudiants et tout simplement, de promouvoir l'activité culturelle dans des conditions convenables.

Cela se traduit par un projet d'aménagement de la remise Vernay, sur 2 niveaux, avec un local pour nos jeunes et un nouveau local pour la bibliothèque. Dans ce même esprit, la réhabilitation de la maison Rivoire, permettra vraisemblablement un agrandissement des locaux abritant la maison de la rencontre. L'ensemble deviendra plus aéré après la démolition de l'ancienne remise du cordonnier.

Les fonds débloqués par la vente de la maison de la Chana (ex Maison des Jeunes) ont permis au Conseil Municipal de budgétiser les sommes nécessaires à la construction du bâtiment Bibliothèque Maison des Jeunes, au cours de sa séance du 23 mars (budget primitif, section Investissements).

Zone artisanale

Le projet est lui aussi en cours d'études à la D.D.E. Subdivision de Mornant/Vaugneray (Ingénieur, M. CENUT). Le choix de l'emplacement est inévitablement conditionné par la commodité des voies d'accès et les équipements obligatoires : assainissement (voir le projet cité plus haut), eau, électricité (nous avons obtenu les accords de participation du Syndicat des Eaux et du Syder) et téléphone.

La voirie de l'ouest Lyonnais prévue par le Conseil Général (et en particulier les risques de construction de la voie express - autoroute ?) nous gêne au plus haut point pour définir avec exactitude le périmètre de la zone au P.O.S..

Parkings

Nous avons demandé une subvention pour créer un nouveau parking, route de la Croix du Ban entre le parking nord du complexe et le parking de la Maison Jean Villard.

Le parking prévu le long de la D70 n'est pas oublié lui non plus et sera inclus dans le zone du P.O.S..

En conclusion

Ces projets, conformes à nos vœux antérieurs, indispensables, pour l'avenir de notre commune nécessitent un financement important qui doit tenir compte de nos possibilités budgétaires, s'orienter vers la recherche de partenaires publics ou privés, et en définitif, obtenir l'adhésion du plus grand nombre dans l'effort financier consenti.

Le Maire, Les adjoints
Les conseillères et conseillers municipaux

État civil

NAISSANCE - 15 mars : Mathieu TROÏLI
22 mars : Cécilia GRANDCHAMP

DÉCÈS - 15 janvier : Mme Marie PATURAL

AVIS

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'HABITAT ET D'AMÉNAGEMENT RURAL DU RHONE

Adresse : 49, rue Pr. Patel - 69009 Lyon - Tél. : 72-32-17-62

Subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.)

Bénéficiaires : La subvention de l'ANAH est destinée à l'amélioration des **logements locatifs** :

- Propriétaires de logements locatifs - Locataires avec l'accord du propriétaire.

Conditions d'attribution : Se renseigner à la mairie.

S.D.E.I. - QUALITÉ DE L'EAU

L'actualité des problèmes que qualité d'eau et les nombreuses diffusions diversement documentées, provoquent des réactions de méfiance et parfois d'autosuggestion chez nombre d'abonnés aux services des eaux.

Nous supposons que vous êtes également interpellés et nous nous permettons de prendre l'initiative de ce texte en premier lieu pour démentir toute rumeur non fondée, concernant des variations de qualité, voire une non potabilité.

Nous observons parallèlement une campagne active des démarcheurs en appareils de traitement d'eau (adoucisseurs de tous types principalement) argumentée plus ou moins adroitement en évoquant des risques sur la qualité de l'eau distribuée.

De plus, nous venons d'être avisés de démarches téléphoniques anonymes, susceptibles de troubler l'opinion. Il s'agirait d'appels, annonçant la fermeture des branchements, en raison de la mauvaise qualité de l'eau. Nous craignons que le mauvais "plaisant" poursuive sa campagne et nous croyons utile de vous en prévenir.

Pour vos photos...

Studio Varenne

95, avenue Ed.-Millaud - 69290 CRAPONNE

Tél. 78.57.22.90

MARIAGE - Reportage - MATERIEL PHOTO
INDUSTRIE - PUBLICITE - PORTRAITS - IDENTITE

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE ET TRAVAUX PUBLICS

Toitures "Anciennes"

Bouchard - Bazin

"La Poizatière" - 69290 POLLIGNONNAY

Tél. (Bouchard) 78.48.13.50
Tél. (Bazin) 78.45.84.48

UN SERVICE MUNICIPAL CULTUREL : LA BIBLIOTHÈQUE

Que contient la bibliothèque ?

3.000 documents écrits - Pour tous : enfants, adultes : Documentaires - BD - Romans - L'encyclopédie Larousse en 20 volumes - L'atlas : le monde sélection du Reader Digest - Des périodiques : Les belles histoires - J'aime lire - Je bouquine - GEO - Science et vie junior.

500 documents écrits sont renouvelés tous les trimestres.

200 documents sonores renouvelés tous les deux mois : Disques compacts - Disques noirs - Cassettes.

Qui fréquente la bibliothèque ?

En 1989 :

- 165 inscrits (77 adultes, 88 enfants)
- Les 3 classes de l'école
- Les résidents de la maison de retraite (25 lecteurs)

En 1989 : 4720 documents prêtés - 1945 emprunteurs

Horaires des permanences :

- Mercredi : 10 h à 11 h - 15 h à 16 h
- Jeudi : 18 h à 19 h
- Dimanche : 11 h à 12 h
- Vendredi : 12 h 45 à 13 h 30, pour les enfants qui prennent leur repas au restaurant scolaire.
- Lundi : matin deux fois par mois pour les élèves des trois classes de l'école et leurs enseignants.

Inscription annuelle :

- 20 F pour les adultes
- Gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans

Chaque personne inscrite peut emprunter 3 documents pour 3 semaines.

Appel

Pour 1990, le comité de gestion et d'animation de la bibliothèque municipale est composé de 18 personnes qui se partagent des tâches variées. Il invite ceux qui auraient du temps disponible à le rejoindre pour lui permettre d'accueillir toujours mieux les lecteurs.

Évolution de 1988 à 1989 :

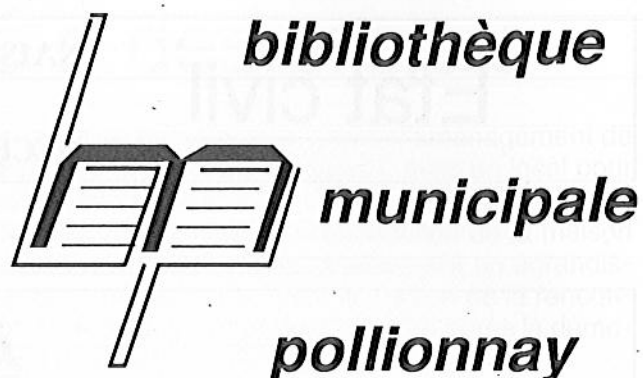
Nombre d'inscrits :

- en 88, 62 adultes et 53 enfants soit 115 lecteurs
- en 89, 77 adultes et 88 enfants soit 165 lecteurs

Nombre d'emprunteurs : en 88 : 1451 - en 89 : 1945

Nombre de documents empruntés :

- en 88 : 2013 - en 89 : 4720



Budget :

Le budget municipal attribué à la bibliothèque pour 1989 était de 6.500 F. Une subvention de la Maison de Retraite de 1.000 F s'est ajoutée à ce budget.

Conclusion

Après un fonctionnement associatif de cinq années, la bibliothèque est devenue en 1989 un service municipal. Un travail important du comité de gestion et d'animation ainsi que l'augmentation du budget municipal de fonctionnement ont contribué au développement de ce service.

L'évolution des statistiques :

- nombre d'inscrits
- nombre d'emprunteurs
- nombre de documents empruntés

démontre, s'il le fallait encore, l'intérêt croissant de la population de Pollionnay pour la lecture et l'écoute des documents sonores.

Toutefois, l'exiguïté du local, bien connue de tous, pose de nombreux problèmes tant pour le public adultes et enfants que pour l'équipe qui assure le fonctionnement et la dynamique de ce service.

A propos du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, dans la mesure où le conseil municipal n'a pas encore pris sa décision, l'équipe des responsables bénévoles gérant et animant ce service municipal estime légitime de donner un avis technique et pratique concernant le local actuel jugé inadapté à l'évolution croissante de la bibliothèque mais précise qu'une décision de cette importance est de la seule compétence du conseil municipal.

Notre souhait pour 1990 serait de donner un nouvel essor à la bibliothèque dans un local tout à fait adapté à ce service municipal :

- lieu d'accueil où chacun ait plaisir à entrer pour travailler, se détendre, échanger, s'enrichir ;
- lieu de respect ouvert à la diversité des cultures et des idées ;
- lieu de rencontre ouvert sur le village et accessible à tous les habitants de Pollionnay.

La secrétaire, Suzanne BATTESTI

Amitié et Solidarité en Ouest Lyonnais

Opération Villages Roumains

Dans le bulletin municipal de janvier 90, nous avons annoncé la création de l'association Amitié et Solidarité en Ouest Lyonnais, regroupant les communes de Vaugneray, Saint-Laurent-de-Vaux, Pollionnay et parrainant le village roumain de Berghin.

Depuis, les communes de Messimy et Courzieu ont adhéré à notre association ; nous leur souhaitons la bienvenue et comptons sur leur efficacité.

La "Mission", grâce aux bons kilométriques vendus (à Pollionnay lors de la présentation des vœux de Monsieur le Maire) et au soutien du SIVOM, s'est rendue en Roumanie du 10 au 17 février. Un compte rendu visuel et détaillé de ce voyage vous a été présenté lors des soirées du 20 mars à Vaugneray et du 30 mars à Pollionnay.

Les contacts sont maintenant établis entre nos communes et

celles de Berghin, village de 900 habitants ayant en charge 4 communes : Ghirbom, Henig, Straja et Berghin, soit un total de 2.800 habitants.

Les besoins sont grands et variés. Pour répondre à ceux-ci, une collecte est organisée dans toutes nos communes, **le 21 avril**. Nous recherchons :

- des médicaments, en particulier des antibiotiques ;
- des détergents : javel, lessive Saint-Marc... ;
- de la nourriture (denrées non périssables)
- des vêtements enfants et adultes **en bon état** et en particulier des bottes en caoutchouc ;
- des livres de bibliothèques (enfants et adolescents) et des dictionnaires, **en bon état** également ;

- des cassettes magnéto vierges ;
- du matériel électrique pour installations intérieures, fils, prises, interrupteurs, douilles et ampoules 220V à vis.

A Pollionnay, une permanence se tiendra, salle Jourdan, de 8 h 30 à 18 h, pour recevoir vos dons.

Des échanges culturels sont d'ores et déjà envisagés (dont 1 en principe en avril). Les familles intéressées par l'accueil des Roumains peuvent se faire connaître auprès des responsables de la commission Roumanie de Pollionnay : Robert RAVEL, Jean BLIEM, Stanis et Etienne BROCHET, André BROTTET, Maguy CASSU, Jean-Paul JASSERAND, Gaëlle PERONNET, Irène COQUARD.

Un repas, une journée, quelques jours, toutes les propositions seront les bienvenues.

A bientôt.

Comité des Fêtes

Avis aux responsables d'associations et sociétés

en ce qui concerne les réservations des salles pour les manifestations et réunions

- Pour la salle polyvalente, la réservation se fait en mairie, selon les conditions fixées par la Municipalité.
- Pour les salles de réunions mises gratuitement à la disposition de la vie associative (salle des associations, salle Jourdan), la **réservation se fait uniquement par ordre d'inscription sur les calendriers prévus à cet effet à la salle Jourdan, et seulement là.**

Il est donc inutile de déranger le garde-champêtre qui n'intervient que pour l'ouverture des locaux le jour convenu.

Il est conseillé aux responsables de consulter ces calendriers pour s'assurer des disponibilités avant de fixer leurs dates.

De même, pour éviter le cumul de réunions le même jour, à la même heure, dans les différents

locaux associatifs de la commune, il est recommandé d'inscrire les dates retenues et les lieux de réunions, même si celles-ci doivent se tenir ailleurs.

ATTENTION ! La publication du calendrier des fêtes et manifestations sur le bulletin municipal de janvier, ne constitue en aucun cas des réservations de salles. Celles-ci doivent être entérinées le plus rapidement possible par les responsables, selon les locaux souhaités.

Les associations et sociétés nombreuses sont une richesse dans une commune. Pour éviter les frottements désagréables pour tous et pour maintenir une bonne coordination entre les différents groupes, merci de vous conformer autant que possible à cette organisation.

Amicalement, le Comité des Fêtes

École Publique de Pollionnay

Séjour à la montagne : du 27 février au 4 mars 90

Nous sommes quarante-deux élèves de l'École Primaire de Pollionnay, accompagnés de deux parents d'élèves (Mme SIVIGNON, Mme BARBERAT) et de nos maîtres (M. BEAUMONT, M. CAVASSA) à partir mardi 27 février à 9 h 30 en car pour un séjour de 5 jours à Autrans, dans le Vercors.

Après un voyage sur l'auto-route, nous empruntons une route en lacets au milieu de gorges. Nous arrivons sans embûche au Centre de Jeunesse d'Autrans, à 12 h après un parcours de 144 km, un peu déçus tout de même car la neige n'est pas au rendez-vous.

Le voyage nous ayant ouvert l'appétit, les moniteurs nous conduisent directement à la salle à manger où nous attend un délicieux repas.

L'après-midi est consacré à l'installation dans nos chambres, à la visite des locaux et du centre.

Après les douches et le repas du soir, nous nous rassemblons pour participer à une veillée-conté.

Le mercredi, à notre réveil, une surprise nous attend : la neige commence à tomber. La couche étant insuffisante pour skier, nous allons en car à la patinoire de Villars-de-Lans. Après avoir eu du mal à lacer nos patins, nous essayons de patiner et après

quelques tours de piste et les conseils de nos monitrices, nous commençons à bien glisser.

Le mercredi après-midi, toujours pas assez de neige, pour skier. Les CP-CE1 en profitent pour faire de la luge sur la pise du Claret pendant que les CE2-CM1-CM2 s'entraînent au ski à roulettes sur le parking du foyer de ski de fond. Nous profitons de la soirée pour rédiger notre courrier.

Jeudi matin, la déception est grande : il pleut, la neige a fondu. Nous retournons à la patinoire pour nous perfectionner. L'après-midi, pendant que les petits découvrent le ski à roulettes, les grands gravissent les cinq cents marches du tremplin olympique et visitent le hameau du Bouchet. Au retour, la neige tombe à gros flocons, nous sommes heureux et nous allons choisir nos skis de fond.

Divisés en quatre groupes sous la direction de moniteurs et monitrices, nous consacrons entièrement la journée du vendredi au ski de fond :

- le matin sur des pistes aux alentours du Centre de Jeunesse ;
- l'après-midi, sur les pistes de la Sure, sous une tempête de neige.

Samedi matin, levés à 7 h 30, après avoir pris le petit déjeuner, nous enfiliions nos lourdes chaussures de ski de piste, nous prenons nos bâtons et nos skis, et

nous voilà partis dans la première navette en direction des pistes de la Sure. Au cours de cette journée, les différents groupes ont progressé et ont réussi à s'entraîner à différents téléskis en fonction de leur niveau, sous un beau soleil.

Au cours de toutes ces activités sportives (patins à glace, ski à roulettes, ski de fond, ski de piste), nous n'avons pas compté nos chutes !

Après le goûter de 17 h, tous les soirs, Jean-Pierre nous a présenté une animation avec diapositives. Il nous a parlé :

- du passé géologique et historique du Vercors,
- de l'habitat du Nord-Vercors,
- de l'histoire d'une famille d'Autrans,
- de la flore des montagnes

C'est avec regret que samedi soir, il nous faut faire nos valises.

Dimanche matin 4 mars, notre séjour s'achève. Nous partons d'Autrans, sous le soleil et nous retournons à Pollionnay, heureux de retrouver nos parents mais en conservant un très bon souvenir de notre séjour à la montagne.

Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience l'année prochaine et nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à financer notre séjour (mairie, parents, donateurs, associations...).

Les élèves de l'École Primaire de Pollionnay



Classe CP - CE1



Classe CE2 - CM1 - CM2

Télématic, Lecture et Ecriture au CP-CE1 à l'école de Pollionnay

Le matin, après la prise de contact, nous nous regroupons devant l'écran de l'ordinateur Exelvision qui nous sert de minitel.

Nous consultons chaque jour notre boîte à lettres situé sur le serveur ACTI (3614). Si elle contient plus de 8 messages (capacité d'enregistrement de notre minitel), nous ferons attention à ne pas mettre en mémoire ceux qui ne nous sont pas destinés. S'il y en a moins de 8, nous les mémorisons tous et nous irons consulter les journaux des classes dans la partie magazine d'ACTI.

Pendant les manipulations de mémorisation, les enfants essayent de découvrir le plus de choses possibles sur les écrans qui défilent. L'opération prend en moyenne 3 mn. Dès qu'un écran est mémorisé, il est classé dans la corbeille de la boîte à lettres pour une impression ultérieure (voir plus loin les travaux personnels de l'instituteur) et il est effacé avant de passer au suivant. Coût de l'opération : 1,46 F à 2,19 F selon les matins.

Dès la fin de la communication, les enfants racontent ce qu'ils ont découvert pendant la courte apparition des textes à l'écran. Nous essayons de reconstituer ainsi le contenu approximatif des messages du matin. Il reste alors à vérifier les hypothèses.

Chaque message est lu soit par les CP, soit par un ou des CE1, soit par le maître en fonction de la difficulté et du temps dont nous disposons. S'il y a lieu, les enfants prennent alors la parole pour donner leur opinion ou pour dicter une réponse qui est notée dans un cahier spécial afin d'être expédiée plus tard. Nous pouvons aussi prévoir de préparer un travail par écrit, etc... Si le message est destiné à un enfant en particulier, il est imprimé et remis à son destinataire.

S'il y a eu des échanges intéressants sur un sujet, une fiche sera préparée pour le cahier d'éveil, et les remarques notées sur un tableau papier pour attendre les réactions des autres classes (depuis le début de

l'année, nous avons parlé de la chasse, de la pêche, des castors, du soleil, de la rosée, des oiseaux migrants, etc...).

Pendant la journée, les enfants peuvent relire les messages sur l'Exelvision s'ils le désirent.

Travaux personnels de l'instituteur :

Le soir, chez moi, s'il y a lieu, je vais expédier les messages qui ont été notés sur le cahier pendant la journée.

J'utilise alors mon ordinateur personnel. Je peux avec ce matériel préparer hors connexion les textes et envoyer automatiquement les messages préparés aux classes destinataires.

En fin de semaine, j'enregistre les messages de la corbeille sur une disquette et j'y ajoute ceux que nous n'aurions pas eu le temps de lire. Le fichier ainsi constitué est remis en forme dans un traitement de textes et il est imprimé pour être conservé dans le classeur de messages. Je constitue des fiches de lecture pour les CE1 avec les messages qui étaient restés en attente dans la B.A.L..

La richesse des apports est très importante. Le courrier sous enveloppe, la télécopie et la télématique offrent tous trois des particularités spécifiques qui permettent aux enfants de choisir de manière raisonnée le support de communication le mieux adapté à leur travail.

Roger BEAUMONT

EXP.: MOUS MOUSSAC 86

REF.: GRUES

TYPE: Le 12/03/90
DES VOLS MASSIFS DE GRUES ONT AUSSI
ETE VUS LUNDI 5 mars aux alentours de
19 HEURES.

S'il y en a qui ont vu ces vols Dimanche
4 ou lundi 5, ce sont sûrement les
mêmes que chez nous et on pourrait
calculer leur vitesse.

Roger CHICAULT

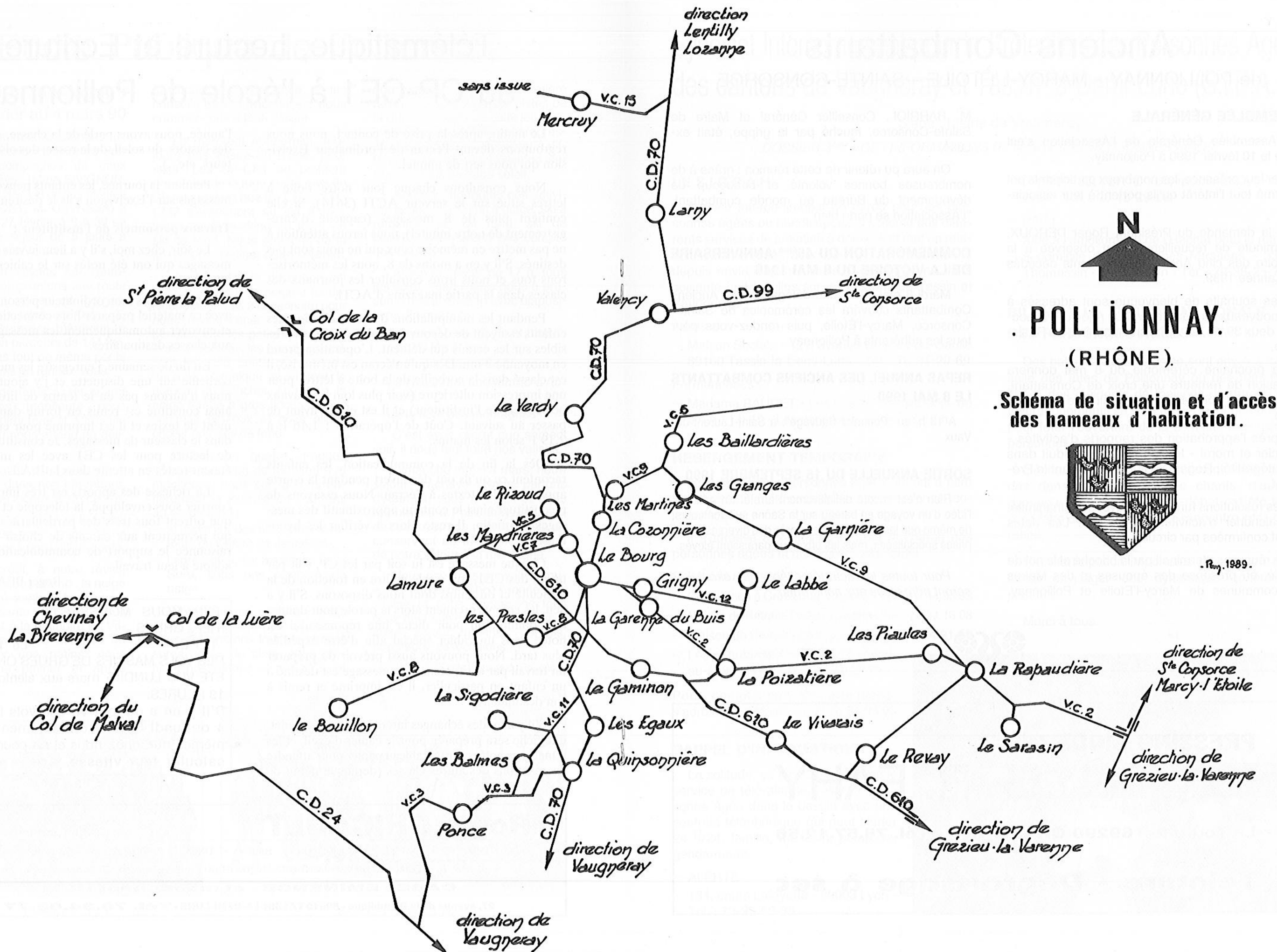
Prêt à porter masculin

PACO RABANNE - BÜTTEL - SEILIGMANN - SADEV - LINEA - BERNARDO - LEWINGER - ANDRÉ

SPÉCIALISTE DU VÊTEMENT D'INTÉRIEUR ET DU SOUS-VÊTEMENT MASCULIN

CABE - EMINENCE - et maintenant HOM

27, avenue de la République - 69610 TASSIN-LA-DEMI-LUNE - Tél. 78.34.03.77



Anciens Combattants

de POLLIONNAY - MARCY-L'ÉTOILE - SAINTE-CONSORCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 10 février 1990 à Pollionnay.

Par leur présence, les nombreux participants ont confirmé tout l'intérêt qu'ils portent à leur association.

A la demande du Président Roger DEROUX, une minute de recueillement est observée à la mémoire des cinq Anciens Combattants décédés cette année 1989.

Des souhaits de bienvenue sont adressés à cinq nouveaux camarades venus rejoindre le secteur : deux 39/45, un AFN, un Indochine, un Résistance.

La prochaine cérémonie du 8 mai donnera l'occasion de remettre une croix de Combattant, une croix de Combattant Volontaire de la Résistance.

Après l'approbation des rapports d'activités - financier et moral - le Bureau fut reconduit dans son intégralité ; Roger DEROUX en restant le Président.

Les résolutions furent approuvées à l'unanimité. Un calendrier d'activités fut élaboré. Les dates seront confirmées par circulaire.

La réunion se terminait par la brioche et le pot de l'amitié, en présence des épouses et des Maires des communes de Marcy-l'Etoile et Pollionnay.

M. BARRIOL, Conseiller Général et Maire de Sainte-Consorte, fauché par la grippe, était excusé.

On aura pu retenir de cette réunion : grâce à de nombreuses bonnes volontés et beaucoup de dévouement du Bureau au monde combattant, "l'Association se porte bien".

COMMÉMORATION DU 45^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Mardi 8 mai 1990, une délégation des Anciens Combattants couvrira les cérémonies de Sainte-Consorte, Marcy-l'Etoile, puis rendez-vous pour tous les adhérents à Pollionnay.

REPAS ANNUEL DES ANCIENS COMBATTANTS LE 8 MAI 1990

A 13 h, au "Pommier Sauvage", à Saint-Laurent-de-Vaux.

SORTIE ANNUELLE DU 15 SEPTEMBRE 1990

Rien n'est encore définitivement arrêté. En principe, l'idée d'un voyage en bateau sur la Saône suit son cours, de même que les consultations auprès des diverses entreprises spécialisées, mais les prix nous paraissent élevés.

Pour toutes les activités citées, des circulaires seront adressées aux adhérents.



PRESSING MODERNE

R. FAHY

La Tourette - 69290 CRAPONNE - Tél. 78.57.12.56

Teinture - Dégraissage à sec

Syndicat Intercommunal pour la Protection des Personnes Agées des cantons de Vaugneray et Tassin-la-Demi-Lune (S.I.P.A.G.)

Siège : Mairie de Vaugneray

DOSSIER 3^{ème} AGE : INFORMATIONS RETRAITES ET PERSONNES AGÉES

LE S.I.G.P.A.H.

Service Intercommunal de garde pour les personnes âgées ou handicapées. Il s'ajoute aux différents services de maintien à domicile et met en relation les intéressés avec une garde. Il fonctionne depuis environ quinze mois et est intervenu dans soixante-huit familles sur les cantons de Tassin et Vaugneray.

Adresse :

— Maison Sociale - 121, avenue Charles-de-Gaulle
69160 Tassin-la-Demi-Lune - Tél. : 78-34-29-69

Permanences :

— Madame BAUDET - Les mardis et mercredis, de 9 h à 11 h 45 - Les vendredis, de 14 h à 18 h

HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Il s'adresse aux personnes âgées qui ont à faire face à une difficulté passagère, convalescence, isolement.

Il s'adresse aux familles qui ont la charge des personnes âgées et qui doivent s'absenter.

Quelques adresses :

— Charmanon à Grézieu-la-Varenne - Tél. : 78.44.83.33
— Maison de Retraite Dethel à Tassin - Tél. : 78.34.16.08
— Maison de Retraite de Mornant - Tél. : 78.44.01.53
— Les Hautannes - Saint-Germain-au-Mont-d'Or - Tél. : 78.91.25.29

Pour complément d'informations, s'adresser en Mairie ou au 78.87.95.93

RAPPEL D'INFORMATIONS

La solitude, ça n'existe plus avec le service de télé-alarme, reliant la personne âgée dans le besoin avec une centrale téléphonique qui peut alerter 24 h/24, famille, médecin, pompiers, gendarmerie.

— ALERTE :

184, cours Lafayette - 69003 Lyon - Tél. : 72-35-66-35

— PRESENCE VERTE : 50, rue de St-Cyr - 69009 Lyon - Tél. : 05-19-29-28

— PACT :

Aide à l'amélioration de l'Habitat pour le maintien à domicile des personnes retraitées - 33, rue Thomassin - 69002 Lyon - Tél. : 78-38-25-77

BILAN DE LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES AGÉES

Des ballons multicolores se sont envolés dans la salle des fêtes de Pollionnay où des retraités de clubs, des résidents de maisons de retraite et de foyers-logements se sont réunis le 14 octobre 1989 pour fêter l'ouverture de la semaine nationale des personnes âgées.

L'échange, le rire, le mouvement mêlés autour des danses folkloriques, de chants, d'activités gymniques, d'une projection-débat ont été le lien pour faire de ce moment une rencontre inter-génération.

Une participation importante d'année en année laisse envisager une dynamique générale du secteur.

Merci à tous.



Un petit tour par la Maison de Retraite Jean Villard

Cet hiver, on ne s'est pas ennuyé à la Maison de Retraite Jean Villard.

Dans le cadre des animations culturelles, treize résidents sont partis par le car apprécier les quatre représentations proposées par le théâtre de Charbonnières. Ils ont pu voir Max FOURNIER, Bernard MABILLE, Georges DEUX et Christian CAPEZZONE du théâtre de la Platte, dans "Copie conforme", "Le triomphe de l'esprit gaulois", "La folie d'Isabelle" et "Benoist Mary story".

Des diaporamas les ont distracts. En voyageant dans un fauteuil, ils ont admiré les beaux monuments et paysages de l'Autriche, revu avec plaisir le vieux Lyon et alentours.

En mai, ils vont s'évader vers le Yémen et boire le thé à la menthe.

Au cinéma, Fernandel dans "Le chômeur de Clochemerle" et Luis Mariano dans "La belle de Cadix" ont fait revivre des bons moments.

Invités aimablement par Madame BERGER, directrice des Presles et des Aurélias, ils ont écouté

en concert "Les Vivaldistes de la région lyonnaise".

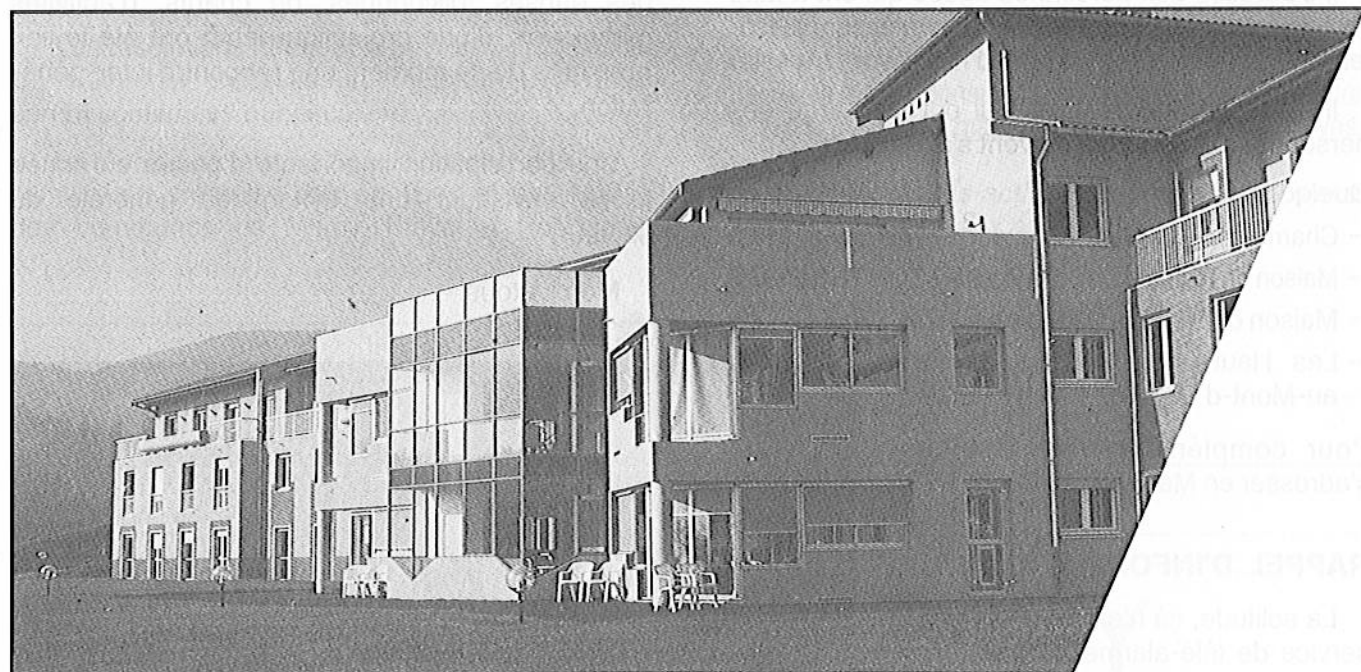
Mais entre toutes ces activités culturelles, le 5 février restera un grand jour pour eux et la Maison Jean Villard. Madame DURAND, notre doyenne, a en effet, soufflé allègrement ses 102 bougies.

Un accordéoniste est venu mettre la joie et dégourdir les jambes lors d'un goûter dansant en l'honneur des anniversaires du trimestre.

Il faut également parler des nombreuses photos réalisées par le personnel au moment des animations, des après-midi lecture faites par une aide-soignante pour ceux dont la vue est moins bonne, des ballades dès que le soleil le permet, et d'un atelier "chants" en cours de réflexion.

Enfin, en préparation actuellement, le traditionnel week-end "Portes ouvertes" sur le thème de la rencontre avec Pollionnay. Retenez d'ores et déjà les 23 et 24 juin ; vous êtes toutes et tous invités.

Colette CROZET et l'équipe d'animation



Établissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. 78.48.15.33

LE PERSONNEL MÉDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec "astreinte" 7 jours sur 7.

Association des Familles

L'Association des familles de Pollionnay a tenu dernièrement son assemblée générale en présence de M. le Maire.

Elle a renouvelé son acte de foi et ses engagements : "défendre les droits de la famille, communauté humaine basée sur l'amour, consciente, généreuse et ouverte sur le monde, garante du respect de la vie et de l'épanouissement des êtres qui la composent...", être au service des uns et des autres, et à l'écoute des cas difficiles.

Pour cela, l'Association organise des conférences, des rencontres touchant à l'aventure familiale, propose des activités pour les enfants et les adultes : gym., couture, etc... ; apporte son concours à diverses manifestations : banquet des anciens, fête de mères, foire... ; met à la disposition des lecteurs de la bibliothèque municipale, des livres traitant entre autres sujets de l'éducation et de l'avenir des enfants.

L'Association participe à la bourse aux vêtements du secteur, diffuse toute création originale de services pouvant être utiles aux familles, comme "système-choix" mis sur pied par la Fédération des Familles du Rhône qui ouvre l'informatique à l'orien-

tation des adolescents et des jeunes, ou le projet du S.I.V.O.M. des Monts du Lyonnais d'ouvrir un Bureau Information Jeunesse (B.I.J.) à Craponne.

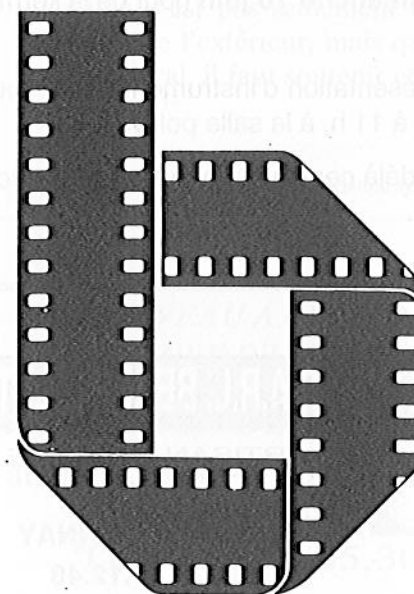
Après l'approbation des rapports moral et financier, l'assemblée a réélu son Conseil d'Administration.

La soirée s'est terminée dans la détente autour des crêpes de la Chandeleur.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui suivit, le bureau a été constitué :

- *Président* : Michel CELLIER
- *Vice-Président* : Hervé DE ROUVILLE, chargé des liens avec la F.F.R. et l'U.D.A.F.
- *Trésorière* : Monique RIVOIRE
- *Trésorière adjointe* : Mireille JANIN-THIVOS
- *Secrétaire* : Josette CHAVAND
- *Secrétaire adjointe* : Danielle PICOTIN
- *Responsable gym enfants* : Marie-Jo CARRET
- *Responsable gym adultes* : Andrée ROUX
- *Responsable couture* : Maryse BLANCHARD
- *Administrateurs* : Hubert IBANEZ, Annie DELORME, Mathilde RABAUD, Michelle RAVEL, Solange TISSEUR

jean-louis bessenay
photographe



78.57.04.89

103-105 av. Édouard Millaud 69290 craponne

**SOCIÉTÉ
DES ASSURÉS
DU SUD-EST**

ASSUREUR - CONSEIL

*Toutes assurances
auprès de toutes compagnies*

78.60.08.52

Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre ?

Beaucoup de choses !

Ses dimanches-café : la Maison de la Rencontre vous accueille les 1ers et 3^{èmes} dimanches de chaque mois, de 10 h 30 à 12 h, autour d'un café, d'un chocolat ou d'une boisson fraîche.

Ses activités : soirées diapos, inventaire du patrimoine de Pollionnay en cours, participation à la dénomination des chemins, préparation d'une exposition pour la foire.

Ses sorties culturelles : **"Revoir ou découvrir"**.

Cette année, nous retiendrons la date du 20 mai. Au programme :

- 9 h 00 : Place des Anciens Combattants, départ en voitures particulières.
- 10 h 30 : Visite guidée de **Pérouges**, cité médiévale, son musée, son exposition de peinture.

- 12 h 00 : Direction Villars-les-Dombes.
- 12 h 30 : Repas tiré du sac sur une aire de pique-nique (en cas de mauvais temps un abri est assuré).
- 14 h 00 : Visite du parc ornithologique de **Villard-les-Dombes**.
- 17 h 00 : Retour vers Pollionnay.

Frais à prévoir :

- Entrée du musée de Pérouges : 7,50 F
- Entrée du parc ornithologique : 20 F pour les adultes - 10 F pour les enfants

Afin d'organiser le départ en voitures, faites-vous inscrire avant le 13 mai, auprès de J. CHAVAND, Tél. 78.48.10.89 - A. MARIGNIER, 78.48.13.75 - A. ROUX, Tél. 78.48.14.30. Merci.

École de Musique

L'École de Musique a tenu son Assemblée Générale le 26 mars 1990.

Le nouveau Bureau est constitué de la manière suivante :

- **Président** : Marc BOUCHARD
- **Vice-Président** : Marcel CHAVAND
- **Trésorière** : Mireille JANIN-THIVOS
- **Secrétaire** : Marguerite CELLIER
- **Membres du Conseil d'Administration** : Claire ALLANDRIEU, Solange IBANEZ, Bernadette DEMONTVERT

Solange BERTHET fait part de sa démission à la fin de l'année scolaire. Elle sera remplacée par Isabelle BIERI - prix du Conservatoire National supérieur de Musique de Lyon - qui assure déjà les cours dans le cadre des contrats de ville à Pollionnay et qui est professeur à l'École de Musique de Brindas.



A NOTER :

- Les enfants de l'École de Musique feront une audition **le dimanche 10 juin** (jour de la kermesse) vers 11 h 30.
- Une présentation d'instruments aura lieu **le 9 septembre**, à 11 h, à la salle polyvalente.

Retenez déjà ces dates, nous aurons l'occasion d'en parler.



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ

"La Rapaudière

69290 POLLIONNAY

Tél. 78.48.12.48

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

Syndicat Agricole de Pollionnay*

Jusqu'alors présentés comme étant le "poumon vert" de Lyon, les Côteaux du Lyonnais justifiaient cette appellation grâce essentiellement à une activité agricole très présente et solidement implantée, maintenant ainsi l'équilibre rural dans cette zone.

Présentant un potentiel de production agricole important, nos Côteaux du Lyonnais contribuent à un environnement de qualité.

C'est une situation que nous pensions être clairement définie et encouragée à travers le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) de l'Ouest Lyonnais établi depuis 10 ans.

Or aujourd'hui, sous prétexte de désengorger et de faciliter la circulation dans l'Ouest Lyonnais, un projet routier d'une ampleur démesurée nous menace. Particulièrement à Pollionnay où l'agriculture est sans doute plus fragilisée : absence de réseau collectif d'irrigation, vieillissement des agriculteurs, espoirs de spéculation foncière...

Néanmoins, et notamment pour les jeunes qui se sont formés, se sont installés, ont investi de manière importante et durable car ils croient en l'avenir de leur profession, leurs interrogations sont fondamentales :

- La finalité du projet dont le but avancé serait l'utilité locale ne leur paraît pas évidente.
- Les zones d'activité agricole ne constituent-elles pas encore une fois, qu'un grand réservoir d'espaces "aménageables" à des fins autres que leur définition première nous le laissait penser ?
- N'y a-t-il pas un risque important à sacrifier l'agriculture et l'équilibre existant et les voir remplacer par une urbanisation difficilement maîtrisable par les collectivités locales ?
- Les conséquences sur le milieu naturel sont-elles mesurées sérieusement ? Aux problèmes de déplacements évoqués pour justifier ce projet, la solution "toujours plus de véhicules" est-elle la seule réponse envisageable ?

Seul élément favorable dans ce contexte, l'intérêt que les habitants de Pollionnay semblent porter au territoire et à l'activité agricole. Nous espérons que ce sentiment qui nous comble n'est pas seulement un alibi de circonstances face à un danger d'aménagement imposé de l'extérieur, mais qu'il est une conviction profonde que pour habiter et vivre en milieu rural, il faut soutenir et favoriser en toutes circonstances l'activité des agriculteurs.

Le Bureau

* Le syndicat agricole est une association syndicale à laquelle adhère la plupart des exploitants agricoles de Pollionnay.

**DU NOUVEAU A CRAPONNE !
OUVERTURE D'UNE AGENCE**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

au 95, Avenue Édouard-Millaud
du Mardi au Samedi

TÉL. 78.44.65.30

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

Boucherie - Charcuterie de campagne

TRAITEUR

Plats cuisinés sur commande

Pierre BILLIET

69280 SAINTE-CONSORCE

Tél. 78.87.08.54



Sauvegarde des Côteaux du Lyonnais Comité de Pollionnay

Le projet de "Schéma de voirie des Côteaux du Lyonnais" a été adopté par le Conseil Général du Rhône le 18 décembre 1989. Une voie rapide - en fait et à terme une autoroute - est prévue, traversant la commune, défigurant le paysage, créant des nuisances définitives : coupures de parcelles agricoles, urbanisation et industrialisation incontrôlées, expropriation, bruit, pollution...

Pour faire face à cette menace, une association "Loi 1901" a été créée. Cette association - votre association - s'appelle Sauvegarde des Côteaux du Lyonnais, comme sur les 13 autres communes concernées par ce projet, et "Comité de Pollionnay" pour se saisir des problèmes propres à notre commune.

Après 1 mois et demi d'existence, où en sommes-nous ?

La campagne de signatures, menée rondement a dénombré 772 opposants sur les 885 habitants majeurs de Pollionnay... Un beau résultat !

190 personnes ont adhéré à notre association marquant ainsi leur refus et leur volonté de se battre.

Pour les 14 communes dans l'action, cela représente 1.500 adhérents et 7.000 signatures environ. Ces chiffres, éloquentes, sont en constante progression.

A notre initiative, le 27 février, une réunion publique d'information a eu lieu à la salle municipale.

Nous avons été reçus par M. TREGOUET, rapporteur du projet au Conseil Général, par M. CENUT, ingénieur des travaux de l'état à la DDE et par M. le Maire de Pollionnay à qui nous avons remis une lettre, adressée au conseil municipal, accompagnée des signatures de la pétition.

Nous espérons être reçus prochainement par M. MERCIER, Président du Conseil Général, par M. PALLUY, par le responsable de la Chambre d'Agriculture et par M. MONASTIER, Préfet du Rhône.

Au salon "Primevère 90" du 24 et 25 février, Halle Tony-Garnier à Gerland, un stand ouvert par notre association, a permis d'informer les visiteurs et de recueillir 800 signatures.

Un contact a été pris avec les médias (Le Progrès, TLM...) afin de faire connaître l'opposition des

populations au projet, et l'analyse de notre association sur le problème.

Nous avons tenu une conférence de presse à Vaugneray, le 30 mars et un dossier a été remis à chacun des médias représentés.

Lors de sa réunion du 13 mars 1990, le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité des présents, une motion de rejet intégral de ce schéma de voirie.

A ce jour, nous avons très peu d'informations officielles sur le déroulement du projet. Lors de l'entrevue avec M. CENUT, il nous a été dit que les plans au 1/5000 concernant le "projet d'étude" étaient terminés.

Le Conseil Municipal a été informé par MM. BARRIOL et CENUT, le jeudi 23 mars. Nous attendons la réunion publique que le Conseil Municipal ne manquera pas d'organiser prochainement pour informer la population.

Tous les documents, toutes les informations que nous avons rassemblés sont à votre disposition et peuvent être consultés auprès des responsables de l'association :

- **Président :**
Alain TROÏLI - Le Pipora - 78.44.26.26
- **Vice-Président :**
Etienne BROCHET - Valency - 78.48.10.80
- **Secrétaire :**
Roger SOUTEYRAND - Les Martines - 78.48.13.85
- **Secrétaire adjoint :**
Georges RAQUIN - Valency
- **Trésorier :**
Bernard FOURNIER - La Rapaudière - 78.48.12.81
- **Trésorier adjoint :**
Etienne BONILLO - Valency - 78.48.12.77
- Arlette MARIGNIER - Valency - 78.48.13.75
- J.-Paul MARIGNIER - Valency
- Monique MARIGNIER - Valency - 78.48.11.28
- Marie-Noëlle PERRONNET - Les Piaules - 78.48.10.20
- Janine HUBNER - Les Baillardières - 78.48.10.75
- Philippe MURE - Le Revay - 78.48.11.59
- J.-Claude REBREYEND - Les Mandrières - 78.48.15.40
- Annie SOUTEYRAND
- Michèle RAVEL - La Cozonnière - 78.48.11.15

"Défense de l'Environnement de Pollionnay"

89, année de la liberté... 90, année de l'environnement ?

Nous sommes tous concernés, nous sommes tous responsables...

Habitant Pollionnay, nous avons la chance de vivre dans un site agréable, à la fois proche de la ville et au cœur de la campagne.

Un environnement exceptionnel ? Le calme, la tranquillité ? C'est possible, si chacun prend conscience de son rôle, si chacun se sent concerné.

Quelques suggestions simples :

- Eviter les bruits excessifs s'ils peuvent gêner vos voisins (tondeuses à gazon, tronçonneuses, musique...).
- Pas de feu de broussailles si la fumée va chez votre voisin.
- Pas de "décharge sauvage".

Pas question d'édicter les "commandements de l'environnement" ; il s'agit pour chacun d'une prise de conscience, d'une simple question à se poser : *"Ce que je vais faire va-t-il gêner quelqu'un maintenant ?"* Si oui, peut être puis-je faire autrement, à un autre moment, ou ailleurs...

Afin d'agir pour le respect de notre environnement, à l'initiative d'habitants de Pollionnay, nous avons créé, en décembre 1989, une association, type loi 1901 : "Défense de l'Environnement de Pollionnay".

Nos buts sont clairs :

- défendre les habitants et résidents face aux nuisances,
- sauvegarder la qualité de vie,
- préserver le cadre naturel,
- faire respecter les règles de l'environnement.

Nos actions ont commencé avec l'aide de notre Mairie et ont déjà apporté des améliorations.

Nous souhaitons regrouper tous les habitants et résidents, concernés par ces sujets déterminants pour la qualité de la vie à Pollionnay.

Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien les missions que nous nous sommes fixées.

N'hésitez pas à contacter : M. Yves VISSAC, Président de l'Association "Défense de l'Environnement de Pollionnay" - Le Rizoud - Pollionnay - Tél. : 78-48-15-04.

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, Allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Tél. : 78-59-22-64

Voyages GILBERT

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. 78.37.78.09
186, cours E.-Zola - VILLEURBANNE - Tél. 78.84.56.72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places

Cars : Toilettés - Vidéo - Air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets Avions - SNCF

Programmes spéciaux pour groupes

La Croix du Ban

Si vous passez par le col de la Croix du Ban un samedi ou encore mieux un dimanche après-midi, vous constatez que des dizaines et des dizaines de voitures et motos encombrant les routes. Et dans les bois de nombreux promeneurs qui viennent s'oxygéner avant de redescendre vers la grande ville embrumée.

La Croix du Ban est un lieu historique célèbre dans la région. C'est la Croix des bannis, des interdits de séjour. C'est là qu'étaient relégués les indésirables. Il était donc tout indiqué de marquer ce lieu par un monument. C'est pour cela que depuis des siècles une croix s'élevait au croisement des routes Pollionnay-Sain Bel et La Luère-Lentilly.

Les intempéries et les ans avaient eu raison de cette croix en bois. Alors l'Association paroissiale de Pollionnay estimé que c'était son rôle de restaurer ce monument, de le faire solide pour défier les siècles. Aussi avec l'accord et la bonne compréhension de M. Jean ROS-SIGNOL, propriétaire du lieu, qui cède à la paroisse une parcelle de ce terrain, nous pensons relever cette croix. Les travaux de préparation et d'administration sont déjà bien avancés, et en temps utile nous ferons savoir par la presse la date de cette inauguration à laquelle évidemment la population est invitée. Attendons les vacances.

Dès maintenant chacun peut participer au financement de cette œuvre qui restera sur la commune de Pollionnay. Nous souhaitons que ce monument soit élevé grâce à la participation d'un très grand nombre des habitants de Pollionnay. Il suffit pour cela d'adresser votre offrande à l'Association Paroissiale de Pollionnay - C.C.P. 55 908 W Lyon avec mention "La Croix du Ban".

En souhaitant bonne réussite et très longue durée.

G. SIVIGNON

M.J.C. Le Lavoir

La M.J.C. "Le Lavoir" est heureuse de vous annoncer l'ouverture du centre aéré pendant les vacances de Pâques 1990.

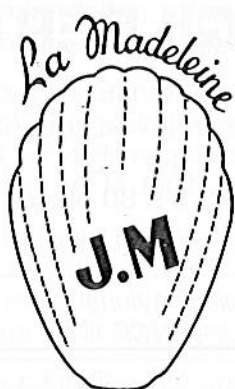
De plus, dès le 1^{er} juillet 1990, le centre aéré sera ouvert pendant toutes les vacances scolaires (Été, Toussaint, Noël, Février, Pâques), ainsi que le mercredi toute la journée.

Je vous prie de trouver ci-joint des affichettes, susceptibles d'intéresser des familles.

Je vous remercie de bien vouloir porter à leur connaissance cette information par voie d'affichage.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Responsable, O. DELORME



Fournisseur en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPÉCIALITÉS "PUR BEURRE"

Madeleines - Brioques - Croissants - Tartes

Ets J. MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE

Tél. 78.57.09.47

VENTE AUX PARTICULIERS

Fête sans



frontière

17 juin 1990

Parc de la Tête d'Or

avec le parrainage de :

Michel MERCIER

Président du Conseil Général du Rhône

Michel NOIR

Maire de Lyon

Gilbert CHABROUX

Maire de Villeurbanne

Georges PERRET

Président de l'Association des Maires du Rhône

**Le Rhône
Lyon, Villeurbanne**

**Main dans la main pour
Fête sans Frontière**

Enfants recherchent familles d'accueil

Cette nuit, j'ai fait un rêve : "J'étais en avion, je volais au milieu des montagnes".

Cette nuit, j'ai fait un rêve : "Je vivais dans un royaume au fond de la mer".

Pour des milliers d'enfants, chaque année, les vacances ne sont qu'un rêve...

Ils ne pourront partir que si ils sont invités.

POURQUOI PAS VOUS ?

Si vous habitez la campagne ou si vous partez à la montagne, à la mer... ou ailleurs, pourquoi ne pas accueillir un enfant pour respirer le même air et sentir le même soleil que vous ?

Et si vous invitiez un enfant pour jouer avec les vôtres aux jeux des grandes vacances.

Pour tous renseignements, téléphoner de 14 h à 17 h au 78.37.01.61 à la Commission Vacances du Secours Populaire Français - 6, rue Gaspard-André - 69002 Lyon.

Le prochain bulletin paraîtra début Juillet.

Les membres de la Commission "Information" remercient les personnes qui ont bien voulu les aider à la réalisation des articles et documents du présent bulletin ; ils demandent que les textes dactylographiés, pour le prochain bulletin, soient déposés en Mairie, **avant le 15 Juin**, et comportent le nom du rédacteur. Merci.

DERNIERE MINUTE

Chers Amis de POLLIONNAY,

Vous avez très récemment reçu un courrier signé par Mme TISSEUR, MM. IBANEZ et PICOTIN, mettant en cause l'action de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal.

Contrairement à ce que laissait entendre l'article paru dans le Progrès du 4 avril, Nous citons : ... "la construction de cinquante logements, par exemple, correspondrait à une centaine d'enfants en plus, donc à l'obligation de construire une nouvelle école"...

Monsieur le Maire réaffirme sa volonté, qui est aussi la nôtre, d'oeuvrer pour un développement conséquent du parc locatif du village. Le projet de construction de logements est en très bonne voie et la réalisation d'un nouveau groupe scolaire sera prévue, puis étudiée et mise en oeuvre, dès que le nombre d'élèves le rendra nécessaire, notre Ecole Publique restant, bien entendu, une de nos préoccupations principales, parcequ'elle constitue l'avenir de la commune.

Nous refusons de tomber dans le jeu stérile des questions réponses. Nous avons maintenant du travail à réaliser. Nous y sommes pleinement engagés.

Le Conseil Municipal,

La vie prend des couleurs avec le libre service de la plante Desbos



INFO PUB - 74 26 94 83

Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées ...

**Pour vous servir : Non stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jrs. fériés**

 **Libre service
de la plante
Desbos**

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél : 78 87 18 58